



ARRETE modificatif n°2 relatif à l'établissement de la liste électorale Collège des présidents des établissements publics locaux

La Présidente du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté du 29 avril 2026 fixant les modalités d'organisation des élections et des désignations au Conseil d'Administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne,

Vu l'arrêté du 29 avril 2026 portant répartition des sièges au Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne,

Vu le nombre de fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet et à temps non complet des catégories A, B, C employés par les communes et les établissements publics locaux affiliés au Centre de gestion de la Haute-Vienne déterminant le nombre de voix attribué à chaque électeur,

ARRETE

ARTICLE 1 :

La liste électorale représentant le collège des présidents des établissements publics locaux est arrêtée conformément à l'annexe ci-jointe.

ARTICLE 2 :

La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de Département et affiché dans les locaux du Centre de Gestion et publié sur son site internet.

Fait à Limoges, le 5 juin 2026

La Présidente

Sylvie ACHARD


La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours* pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
- * le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	PRESIDENT(E)S	NBE VOIX
AEJO 87	Valérie PARPEIX	4
ATEC 87	Jean Claude LEBLOIS	9
CC BRIANCE COMBADE	Joël FORESTIER	25
CC BRIANCE SUD HAUTE-VIENNE	Marc DITLECADET	19
CC DE NOBLAT	Alain DARBON	57
CC DU PAYS DE SAINT YRIEIX	Patrick DARY	28
CC DU VAL DE VIENNE	Philippe BARRY	31
CC ELAN LIMOUSIN AVENIR NATURE	Alain AUZEMERY	76
CC GARTEMPE SAINT PARDOUX	Gérard RUMEAU	6
CC HAUT LIMOUSIN EN MARCHE	Francis MARTIN	80
CC OUEST LIMOUSIN	Christian VIGNERIE	44
CC PAYS DE NEXON MONTs DE CHALUS	Alain BREZAUDY	33
CC PORTE OCEANE DU LIMOUSIN	Hervé BEAUDET	143
CC PORTES DE VASSIVIERE	Vincent ECHASSERIAU	19
CCAS BELLAC	Pierre AUTEF	4
CCAS CHATEAUPONSAC	Gérard RUMEAU	22
CCAS CONDAT	Bruno GENEST	3
CCAS COUZEIX	Sébastien LARCHER	11
CCAS ISLE ET RESIDENCE FLEURIE ISLE	Gilles BEGOUT	10
CCAS LADIGNAC LE LONG	Pierre MILLET LACOMBE	29
CCAS LAURIERE	Christian FRADY	3
CCAS LE PALAIS SUR VIENNE	Ludovic GERAUDIE	1
CCAS SAINT JUNIEN	Hervé BEAUDET	6
CCAS SAINT LAURENT SUR GORRE	Chantal CHABOT	21
CCAS SAINT SULPICE LES FEUILLES	Dominique DELPEUCH	13
CCAS SAINT YRIEIX LA PERCHE	Laurent GORIL	1
CCAS SAUVIAT SUR VIGE	Carole BEN TOUMIA	7
CCAS VAL D'ISSOIRE	Pascal GODRIE	4
CDG 87	Sylvie ACHARD	22
CENTRE DE LA MÉMOIRE D'ORADOUR	Fabrice ESCURE	18
CIAS CUSSAC	Christian VIGNERIE	48
CIAS PAYS DE NEXON MONTs DE CHALUS	Alain BREZAUDY	6
CIOL ISLE CONDAT BOSMIE	Gilles BEGOUT	6
CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE	Dimitri NIOSSOBANTOU	5
ETABLISSEMENT PUBLIC DE BASSIN DE LA VIENNE	Jérémie GODET	8
LIMOGES HABITAT	Henri BRUNEAU	85
ODHAC ISLE	Gilles BEGOUT	15
OP SAINT JUNIEN HABITAT	Hervé BEAUDET	10
OPERA DE LIMOGES	Guillaume GUERIN	25
PETR du PAYS MONTs ET BARRAGES	Michaël KAPSTEIN	1
SERVICE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS	Pierre ALLARD	51
SIAEP COUZE GARTEMPE	Elisabeth PETIT	4
SIAEP VAYRES & TARDOIRE	Philippe LALAY	1

Liste électorale des représentants des établissements

ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	PRESIDENT(E)S	NBE VOIX
SICTOM SUD HAUTE- Vienne	Edmond LAGORCE	1
SIDEPA LA GARTEMPE	Pascal GODRIE	2
SIEPEA du PAYS DE GLANE	Philippe MAZIERE	18
SIVOM SOLIGNAC LE VIGEN	Stéphane THEILLET	1
SIVU Les HAUTS de TARDOIRE	Hervé BROUSSE	1
SMABGA	Alain SIOUX	2
SMAEP VIENNE BRIANCE GORRE	Maurice LEBOUTET	11
SYDED	Alain AUZEMERY	77
SYGESBEM	Marc GERMANNAUD	2
SYNDICAT COUL GART EAU	Gérard RUMEAU	1
SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE	Philippe BARRY	6
SYNDICAT DE VOIERIE AREDIEN	Jean-Claude DUPUY	9
SYNDICAT DE VOIERIE DE LA REGION DE BESSINES (SVRB)	Thierry PAUFIQUE	5
SYNDICAT ENERGIE HAUTE-VIENNE	Georges DARGENTOLLE	43
SYNDICAT INTERET SCOLAIRE ST MEARD LA CROISILLE	Thierry TURLAN	1
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT-TARDOIRE (SYMBA)	Laurent PIALHOUX	1
SYNDICAT MIXTE DORSAL	Jean-Marie BOST	7
SYNDICAT VIENNE COMBADE	Lionel LEMASSON	11
SYNDICAT VIENNE GORRE	Christian VIGNERIE	1